



Synthèse consignes organisationnelles ONE - EDD

			Mesures applicables à partir du 24 mars jusqu'au 2 avril	Congés de Printemps	
Capacité d'accueil	De 6 à 12 ans accomplis ou fréquentant l'école primaire	Intérieur	Fonctionnement habituel dans le respect des mesures d'hygiène	Bulle(s) de 10 personnes (encadrants non compris) Plusieurs bulles strictement séparées sont possibles.	
		Extérieur	Fonctionnement habituel dans le respect des mesures d'hygiène	Bulle(s) de 10 personnes (encadrants non compris) Plusieurs bulles strictement séparées sont possibles.	
	De 13 à 18 ans ou fréquentant l'école secondaire	Intérieur	Autorisé dans le cadre du protocole lié au décrochage scolaire et social (10 jeunes de 13 à 26 ans maximum+encadrants)	Autorisé dans le cadre du protocole lié au décrochage scolaire et social (10 jeunes de 13 à 26 ans maximum+encadrant)	
		Extérieur	La taille du groupe est limitée à 10 personnes (encadrants non compris)	La taille du groupe est limitée à 10 personnes (encadrants non compris)	
Modalités d'accueil	De 6 à 12 ans accomplis ou fréquentant l'école primaire	Intérieur	Accueil autorisé moyennant respect des mesures d'hygiène. Si possible, maintenir 2 fenêtres du local entrouvertes pendant les activités et pleinement ouvertes lors des pauses; Veiller à ce que chaque enfant tienne une place fixe lors des activités assises	Déconseillé Importance d'une aération optimale --> Maintenir 2 fenêtres du local entrouvertes pendant les activités et pleinement ouvertes lors des pauses;	
		Extérieur	Fortement conseillé	Fortement conseillé	
	De 13 à 18 ans ou fréquentant l'école secondaire	Intérieur	Autorisé uniquement dans le cadre du protocole lié au décrochage scolaire		
		Extérieur	AUTORISE par bulles de 10 (encadrants non compris)		
	Activités avec intervenant de tiers	Intérieur et extérieur	Seuls les tiers indispensables au bon fonctionnement de l'activité sont admis		
	Avec Public (ex. spectacle avec parents)	Intérieur et extérieur	INTERDIT		
	Extra Muros	Organisation	Les activités devront prendre place autant que possible en extérieur et toujours en bulle de 10	Les activités devront prendre place autant que possible en extérieur et toujours en bulle de 10	
		Transports	Transport par bulle Eviter les transports en communs. Le cas échéant: voyager en compartiment/véhicule réservé ou privilégier les heures creuses, respecter les règles en vigueur selon public accueilli (distanciation sociale et port du masque).	Transport par bulle Eviter les transports en communs. Le cas échéant: voyager en compartiment/véhicule réservé ou privilégier les heures creuses, respecter les règles en vigueur selon public accueilli (distanciation sociale et port du masque)	
		Activités physiques et sportives	Primaire	Les activités ont lieu si possible en extérieur	Les activités ont lieu si possible en extérieur
			Secondaires	Autorisé uniquement en extérieur	Autorisé uniquement en extérieur
	Natation		AUTORISE se référer au protocole Piscine ADEPS		
	Encadrants		Distanciation physique en intérieur et extérieur. Port du masque peut être levé pendant effort physique	Distanciation physique en intérieur et extérieur. Port du masque peut être levé pendant effort physique	
	Arrivées et départ	Echelonner les arrivées et départs: pour réduire les regroupements d'adultes et le respects des mesures de distanciation physique. Personne qui amène et emmène l'enfant reste à l'extérieur du bâtiment si possible; temps de communication soigné mais limité à l'essentiel.			
Activités avec nuitée	primaire et secondaire	INTERDIT			
Distanciation physique (1,5 mètre) et port du masque lors des activités	De 6 à 12 ans accomplis ou fréquentant l'école primaire	enfants	En intérieur: pas de masque sauf pour les élèves de 5ème et 6ème primaire. L'obligation du port du masque peut toutefois être levée pour les enfants en situation de handicap, étant dans l'impossibilité de porter un masque ou si l'état médical de l'enfant l'impose. Le respect des distances permet de considérer les contacts comme étant à bas risque (cf. gestion de cas) En extérieur: pas de port du masque ni de distance physique	En intérieur: pas de masque et pas de distance physique En extérieur: pas de masque et pas de distance physique	
		Encadrants	Distanciation physique entre adultes, distanciation physique dans les contacts avec les enfants, port du masque obligatoire dans les contacts entre adultes et si pas de distanciation physique avec les enfants.		
	De 13 à 18 ans ou fréquentant l'école secondaire	Jeunes	En intérieur: non pertinent car activités de jeunesse interdites en intérieur sauf dans le cadre du protocole "Décrochage scolaire et social" auquel il faut se référer En extérieur: Distanciation physique et masques obligatoires (sauf pour les activités physiques sportives, les contacts physiques intenses sont évités au maximum).		
		Encadrants	Distanciation physique et port du masque obligatoires.		
	Entre encadrants	En intérieur: port du masque et distanciation physique obligatoire, (permet de considérer les contacts comme étant à bas risque; cf. gestion de cas); pas de réunion ni de formation en présentiel En extérieur: distanciation physique			
Tiers (stagiaires et personnes indispensables à la mise en œuvre du projet pédagogique)	En intérieur et extérieur	Distanciation physique et port du masque obligatoires: avec les enfants/ les jeunes, avec les adultes			
Repas et collations	De 6 à 12 ans accomplis ou fréquentant l'école primaire	Intérieur ou extérieur	Repas autorisé en bulle de 10, dans le local d'activité mais à privilégier à l'extérieur. Repas froid apporté par l'enfant. Possibilité de distribution de lunch-box individuelles	Repas déconseillés en intérieur Repas autorisé par bulles de 10. Repas froid apporté par l'enfant. Possibilité de distribution de lunch-box individuelles	
		Intérieur	INTERDIT	INTERDIT sauf conditions météo difficiles	
	De 13 à 18 ans ou fréquentant l'école secondaire	Extérieur	Repas autorisé par bulle avec distanciation physique. Repas froid apporté par le jeune. Possibilité de distribution de lunch-box individuelles	Repas autorisé par bulle avec distanciation physique. Repas froid apporté. Possibilité de distribution de lunch-box individuelles	
Transports	De 6 à 12 ans accomplis ou fréquentant l'école primaire	Enfants	Transport par bulle Port du masque pour les 5ème et 6ème primaires. Distance de 2 sièges dans toutes les directions. Si le trajet dure plus de 15 minutes, ceux qui n'auront pas maintenu cette distance seront considérés comme "contact étroits". (cf.gestion de cas)	Transport par bulle Distance de 2 sièges dans toutes les directions. Si le trajet dure plus de 15 minutes, ceux qui n'auront pas maintenu cette distance seront considérés comme "contact étroits". (cf.gestion de cas)	

		Encadrants	Port du masque et distanciation physique obligatoires
	De 13 à 18 ans ou fréquentant l'école secondaire	Jeunes	Transport par bulle - Port du masque obligatoire
		Encadrants	Distance de 2 sièges dans toutes les directions. Si le trajet dure plus de 15 minutes, ceux qui n'auront pas maintenu cette distance seront considérés comme "contact étroits". (cf.gestion de cas)
	Véhicule		Nettoyage une fois par jour minimum. Soins particuliers aux poignées, accoudoirs, assises